

L'ESSENTIEL 2018

MISSIONS ET VALEURS

Issu du plus ancien organisme caritatif au monde, l'Ordre de Malte France est une association catholique hospitalière fondée en 1927 et reconnue d'utilité publique. Sa vocation, selon l'enseignement social de l'Église, est d'accueillir, secourir et soigner les plus fragiles et de former leurs aidants.

Nous mettons notre force au service des victimes de l'exclusion et de la pauvreté, des personnes malades, dépendantes, atteintes de handicap, des blessés et des réfugiés ou migrants. En France comme à l'étranger, nous répondons à l'urgence comme à la détresse du quotidien et nous plaçons toujours l'humain au cœur de nos actions.

Selon sa tradition, l'Ordre de Malte France respecte chacun, quelles que soient ses origines, ce qui lui permet d'agir selon ses valeurs et les principes qui l'animent.



GOVERNANCE

OUTRE UN CONSEIL D'ADMINISTRATION DE SEIZE MEMBRES ÉLUS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, LE PRÉSIDENT DISPOSE DU CONCOURS DE TROIS COMMISSIONS CONSULTATIVES, UNE COMMISSION MÉDICALE ET HOSPITALIÈRE (CMH), UNE COMMISSION BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE (CBF) ET UNE COMMISSION POLITIQUE SALARIALE ET SOCIALE (CPS).

Les missions de l'association s'inscrivent dans une stratégie et des plans d'action décidés par le conseil d'administration. Leur mise en œuvre est confiée au Directeur Général, chargé d'organiser et de coordonner les actions conduites par les directeurs opérationnels et fonctionnels. De nombreux salariés, particulièrement dans le secteur hospitalier et médico-social, concourent à la mise en œuvre des programmes correspondants.

Fidèle à ses valeurs, soucieux de rigueur et d'exemplarité, l'Ordre de Malte France agit en pleine conformité avec les dispositions légales et réglementaires. Outre la certification annuelle de ses comptes et leur publication, il est membre du Comité de la Charte du Don en confiance, dont l'agrément, régulièrement renouvelé, garantit la transparence de son fonctionnement. Il est également membre de France Générosité et est contrôlé régulièrement par les grands corps d'inspection de l'État.

Quiconque partage ses valeurs et ses objectifs peut rejoindre librement l'Ordre de Malte France, dont les actions sont conduites par plusieurs milliers d'hommes et de femmes salariés ou bénévoles. Leur adhésion aux principes contenus dans les chartes du salarié et du bénévolat justifie la pleine confiance qui leur est faite et les responsabilités souvent importantes qui leur sont confiées.

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ORGANISATIONS (RSO) : LA GOUVERNANCE DÉMOCRATIQUE

2018 a été une année marquée par une profonde réflexion interne menée sur le fonctionnement de l'association, en nous basant sur des principes d'ouverture et de participation démocratique.

Fruit d'un travail collectif de plusieurs années, les nouveaux statuts ont été approuvés en septembre 2018. Pour la mise en œuvre de ces statuts, la gouvernance a mis en place une commission électorale afin de préparer l'intégration des délégués et bénévoles élus en 2019 au sein de l'Assemblée Générale.

En juin 2018, sept groupes de travail composés de membres de l'association et pilotés par un membre du CA ont été constitués. Ceux-ci ont permis de développer des lieux d'échange et de co-construction sur des thèmes spécifiques et parfois opérationnels dans le but d'optimiser nos pratiques internes. Ce travail de concertation sera poursuivi en lien avec les équipes opérationnelles pour élaborer la stratégie 2020-2025 de l'Ordre de Malte France.



SECOURISME

ACTIONS

> Actions de secours et formations pour sauver des vies

Missions de sécurité civile avec ses Unités Départementales d'Intervention de l'Ordre de Malte (UDIOM), formation au secourisme, et secours d'urgence à l'international.

RÉALISATIONS EN 2018

- > Tenue du Dispositif Prévisionnel de Secours (DPS) du Salon international de l'Agriculture à Paris.
- > Mobilisation nationale de nos UDIOM lors des manifestations des « Gilets jaunes ».
- > Formation aux gestes de premiers secours dispensée aux Franciliens lors de la 5^e édition du village-forum « Plouf 75 », organisé par la préfecture de police de Paris.

SOLIDARITÉ

ACTIONS

> Rendre leur dignité aux personnes qui en sont privées

Accompagner les personnes en situation de précarité (accueil, écoute, hébergement, accompagnement social, aide à la réinsertion), et accompagner les réfugiés et migrants (soutien social et juridique auprès des personnes retenues en centre de rétention administrative - CRA) et les familles en cours d'intégration, notamment issues des minorités persécutées du Proche et Moyen-Orient.

RÉALISATIONS EN 2018

- > Déploiement de deux nouvelles maraudes véhiculées à Mulhouse (68) et à Laval (53) pour aller à la rencontre des personnes en situation de grande précarité des territoires ruraux ou périurbains.
- > Ouverture du dispensaire de Vendôme pour permettre à des personnes en difficulté de réintégrer le parcours de soins.
- > Ouverture de l'accueil Bienheureux Gérard à Châteauneuf-les-Martignes (13), véritable lieu de réconfort qui propose également une aide alimentaire et vestimentaire aux familles.
- > Mise en place, en Indre-et-Loire, d'un dispositif d'insertion socioprofessionnelle dédié aux primo-arrivants en famille provenant du Proche et du Moyen-Orient, le projet ESP'AIR (Élan Solidaire de Parrainages pour l'Accompagnement et l'Insertion professionnelles des Réfugiés).

ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX ET SANITAIRES

ACTIONS

> **Accueillir et soigner les personnes dépendantes** à travers la gestion d'établissements sanitaires et médico-sociaux dans les domaines de la dépendance, de l'autisme et du handicap (physique et/ou mental) et offrir à tous l'accompagnement spirituel désiré.

RÉALISATIONS EN 2018

- > Reprise du SESSAD Autisme 74 en Haute-Savoie par l'Ordre de Malte France. Le nouveau SESSAD Autisme Saint François gère 38 places accueillant des enfants de 0 à 20 ans sur deux antennes (Annecy et Bons-en-Chablais), ainsi qu'une Unité d'Enseignement en Maternelle Autisme (UEMA) pour accompagner sept enfants âgés de 3 à 6 ans.
- > Expérimentation de l'utilisation des nouvelles technologies au sein de nos établissements : l'EHPAD Maison Ferrari (92) a mis à disposition deux robots créés pour divertir et stimuler les résidents, l'EHPAD Saint Sébastien (42) s'est doté de tables « Tovertafel » pour les stimuler les personnes atteintes de démence, la MAS Jeanne d'Arc (91) a équipé 25 de ses résidents en tablettes tactiles pour faciliter la communication au quotidien, la MAS Saint Jacques Roquetaillade (32) a mis en place une plateforme d'échange sécurisée, « La Plume », permettant aux familles d'accéder à la vie quotidienne des résidents.
- > Organisation d'événements sportifs à visée d'intégration sociale dans plusieurs MAS : le Centre Pédiatrique de Médecine Physique et de Réadaptation Saint Jacques à Roquetaillade (32) accueille régulièrement des collégiens, des lycéens

et des centres aérés lors de rencontres handisport, la MAS Jeanne d'Arc à Vigneux-sur-Seine (91), organise des Olympiades adaptées où sportifs en situation de handicap et élèves du collège Paul-Éluard se retrouvent pour pratiquer athlétisme, danse, foot, rugby ou encore judo.

- > Ouverture d'un atelier de gravure « L'Atelier de l'érable rouge » à la MAS Saint Jean de Malte à Paris (75) permettant à 21 résidents d'apprendre les différentes techniques de gravure.

FORMATIONS

ACTIONS

> Des programmes diversifiés pour tous les publics

En France, professionnaliser les acteurs de terrain du secteur sanitaire, médico-social et social, et former à la prévention des risques à travers la gestion de ses Instituts de Formation d'Ambulanciers (IFA) et de ses Instituts de Formation régionaux (IF).

RÉALISATIONS EN 2018

- > Obtention du renouvellement de la certification AFNOR, soulignant de nombreux points forts et axes de progrès dans notre démarche qualité.
- > Mise en place du principe de parrainage pour procurer un appui personnalisé aux stagiaires des Instituts de Formation d'Ambulanciers.
- > Mise en place d'un référent handicap au sein de l'IFA de Toulon afin de faciliter l'inclusion des personnes en situation de handicap (visible ou invisible).
- > Gain de l'appel d'offres en Val-de-Loire pour le développement de formations sur l'accueil et l'accompagnement des demandeurs d'asile, des migrants et la prise en charge des mineurs isolés.

ACTIONS INTERNATIONALES

ACTIONS

> **Protéger les plus fragiles** à travers la gestion d'hôpitaux, de maternités, d'établissements confessionnels, le soutien de dispensaires et le combat contre les maladies tropicales négligées, les grandes endémies (lèpre, paludisme, SIDA...) et la malnutrition.

> **Transmettre nos compétences en développant des programmes de formations** au secourisme, au métier d'ambulancier et en ophtalmologie ; des actions de compagnonnage sur mesure ; et des formations pour les médecins et le personnel paramédical à partir des plateformes d'application que sont nos hôpitaux.

> **Participer aux actions d'urgence et de réhabilitation** menées par le corps international d'aide humanitaire de l'Ordre souverain de Malte, Malteser International.

RÉALISATIONS EN 2018

- > Ouverture d'un centre de formation et d'actions de secours (CFAS) au Cameroun, reconnu officiellement par un décret signé du ministre de l'Emploi et de la Formation professionnelle, devenant ainsi la première organisation officielle habilitée à délivrer des formations et des diplômes camerounais PSC¹.
- > Poursuite du projet triennal avec l'Agence Française de Développement et le Global Fund For Forgotten People pour l'amélioration des conditions de vie des populations autochtones de la Likouala au nord du Congo-Brazzaville.
- > Lancement d'un chantier de réhabilitation et d'agrandissement du centre de santé de Pita en Guinée.
- > Poursuite du programme de chirurgie visant à lutter contre les fistules obstétricales à Madagascar en partenariat avec le FNUAP² et le ministère de la Santé malgache.
- > Participation à une campagne de dépistage de la lèpre dans le nord de la Nouvelle-Calédonie en partenariat avec la Direction des Affaires Sanitaires et Sociales (DASS).
- > Réception d'un don de 10 m³ de médicaments, d'une valeur de 7 millions d'euros, dont de coûteux anesthésiques et antiviraux, qui permettront de soigner, en Afrique, les patients touchés par le VIH ou les hépatites.

¹ Prévention et Secours Civiques de niveau 1

² Fonds des Nations unies pour la Population

SYNTHÈSE DES COMPTES 2018



«Comme pour une majorité d'associations et fondations, l'Ordre de Malte France affiche une baisse des dons collectés de - 13 % (soit 8,06 M€ contre 9,26 M€ en 2017). La hausse de la CSG a affecté un grand nombre de nos généreux bienfaiteurs, majoritairement des personnes retraitées. Nos campagnes de fin d'année ont aussi souffert des mouvements sociaux. L'ensemble des libéralités, legs et assurances-vie, par nature plus aléatoires, baissent également cette année de - 19,21 % pour s'établir à 7,42 M€. Pour mémoire, l'année 2017 avait été marquée par un important legs affecté de 2,2 M€. La générosité de nos donateurs totalise 15,83 M€ en 2018, contre 18,83 M€ l'année précédente. En conséquence, nous avons baissé nos dépenses de frais de collecte de 1,08 M€ (soit 3,50 M€ contre 4,58 M€ en 2017). Notre ratio dépenses/recettes est de 22,14 %, contre 24,32 % en 2017 et 27,86 % en 2016. Nos ressources issues des concours publics sont principalement constituées des contributions des Agences Régionales de Santé (ARS) et des Conseils Départementaux pour nos établissements médico-sociaux et sanitaires. Celles-ci sont en diminution en raison du transfert de l'un de nos établissements en début d'année. Malgré ce contexte, la situation financière de notre association reste positive avec une trésorerie nette des fonds dédiés de 42,93 M€, répartis entre nos différentes activités caritatives et celles sous contrôle des pouvoirs publics. D'autre part, notre association s'appuie sur de nombreux bénévoles engagés principalement dans nos actions de solidarité et de secourisme. Elle génère également des dons en nature qui viennent renforcer son action en France et à l'international. Nous renouvelons chaleureusement nos remerciements à nos bienfaiteurs, à l'ensemble des entreprises partenaires ainsi qu'aux financeurs publics pour leur confiance.»

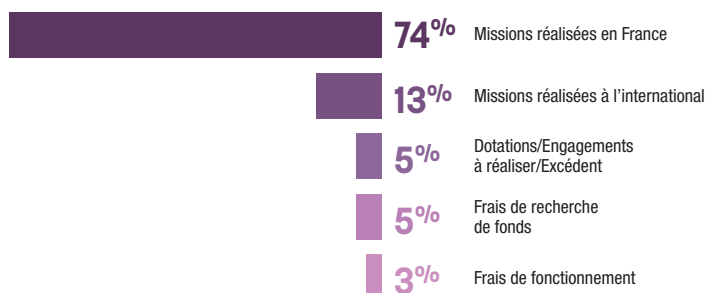
Bruno de Bengy
Trésorier

Compte d'emploi annuel des ressources

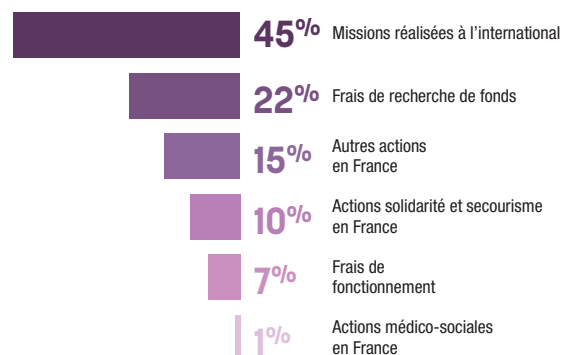
| EMPLOIS (EN K€) | EMPLOIS DE 2018 | AFFECTATION PAR EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC ET UTILISÉES SUR 2018 |
|--|-----------------|---|
| Missions réalisées en France | 61 290 | 4 068 |
| Missions réalisées à l'international | 10 701 | 7 047 |
| Total missions sociales | 71 991 | 11 115 |
| Frais de recherche de fonds | 3 855 | 3 504 |
| Frais de fonctionnement | 2 351 | 1 130 |
| TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RÉSULTAT | 78 197 | |
| Dotations aux provisions | 1 955 | |
| Engagements à réaliser sur ressources affectées | 1 343 | |
| Excédent des ressources de l'exercice | 1 188 | |
| TOTAL GÉNÉRAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE | 82 683 | |
| Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public | | 0 |
| TOTAL DES EMPLOIS FINANCÉS PAR LES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC | | 15 749 |

Les emplois 2018, hors dotations aux provisions, engagements à réaliser et excédent de l'exercice, d'un montant de 78 197 k€, ont été financés à hauteur de 15 749 k€ par les ressources collectées auprès du public, le solde par des fonds privés et publics. Les missions réalisées en France de 61 290 k€ se répartissent entre les établissements médico-sociaux pour 53 077 k€, la précarité et le secourisme pour 5 245 k€ et la formation pour 2 968 k€. Par ailleurs, les frais de recherche de fonds et les frais de fonctionnement financés par la générosité du public représentent respectivement 22,14 % et 7,14 % des ressources collectées auprès du public.

Répartition des emplois de l'exercice (82 683 K€)



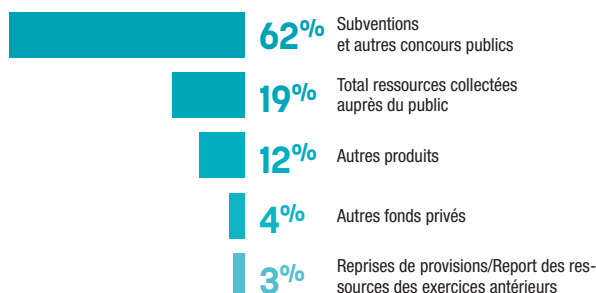
Répartition de l'utilisation des ressources collectées auprès du public (15 749 K€)



| RESSOURCES (EN K€) | RESSOURCES COLLECTÉES SUR 2018 | SUIVI DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC ET UTILISÉES SUR 2018 |
|---|--------------------------------|--|
| REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE | | 13 136 |
| Dons manuels | 8 055 | 8 055 |
| Legs et donations | 7 417 | 7 417 |
| Autres produits liés à l'appel à la générosité du public | 356 | 356 |
| Total ressources collectées auprès du public | 15 828 | 15 828 |
| Autres fonds privés | 2 921 | |
| Subventions et autres concours publics | 51 272 | |
| Autres produits | 10 212 | |
| TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RÉSULTAT | 80 233 | |
| Reprises des provisions | 899 | |
| Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs | 1 551 | |
| Variation des fonds dédiés collectés auprès du public | | 348 |
| TOTAL GÉNÉRAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE | 82 683 | 16 176 |
| Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public | | 15 749 |
| SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE | | 13 563 |

Les dons manuels d'un montant de 8 055 k€ se décomposent en dons collectés non affectés pour 4 688 k€ et en dons affectés pour 3 367 k€. Les legs et donations s'élèvent à 7 417 k€, dont 7 108 k€ non affectés et 309 k€ affectés. Les autres fonds privés d'un montant de 2 921 k€ comprennent des subventions de la Fondation Française de l'Ordre de Malte pour un montant global de 1 268 k€. Les subventions et autres concours publics proviennent principalement de la tarification des établissements médico-sociaux pour 49 715 k€. Le solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées fin 2018 ressort à 13 563 k€, dans lequel figure notamment le résultat 2018 affectable par l'Assemblée Générale pour 750 k€.

Répartition des ressources de l'exercice (82 683 K€)



Bilan simplifié au 31 décembre 2018

| ACTIF (en k€) | 2018 | 2017 |
|--|----------------|----------------|
| ACTIF IMMOBILISÉ | | |
| Immobilisations corporelles, incorporelles et financières | 64 615 | 67 906 |
| ACTIF CIRCULANT | | |
| Valeurs réalisables (créances) et disponibles (trésorerie) | 60 272 | 58 596 |
| COMPTES DE RÉGULARISATION | | |
| Charges constatées d'avance | 764 | 977 |
| TOTAL | 125 651 | 127 479 |

| PASSIF (en k€) | 2018 | 2017 |
|--|----------------|----------------|
| FONDS ASSOCIATIFS | | |
| Apports, réserves et subventions d'investissement | 59 328 | 58 876 |
| Résultat affectable par l'AG | 750 | 1 809 |
| Résultat, réserves, provisions réglementées en liaison avec l'administration | 20 705 | 20 245 |
| PROVISIONS | 1 781 | 1 266 |
| FONDS DÉDIÉS | 7 243 | 7 818 |
| DETTES | 35 549 | 37 296 |
| COMPTES DE RÉGULARISATION | | |
| Produits constatés d'avance | 295 | 169 |
| TOTAL | 125 651 | 127 479 |

La baisse du total bilan provient principalement de la sortie au 1^{er} janvier 2018 de la Maison Sainte Élisabeth (Fontaine-Française) du périmètre OHFOM.

LA POLITIQUE DES RÉSERVES

L'Ordre de Malte France tend à constituer des réserves lui permettant de financer son activité courante (hors établissements médico-sociaux) pendant environ une année.



Le Comité de la charte du Don en confiance a élaboré une charte de déontologie et donne son agrément aux organisations qui s'engagent volontairement à la respecter et à se soumettre à ses contrôles. Il admet quatre critères principaux : un fonctionnement statutaire et une gestion désintéressée, une rigueur de gestion, la qualité de la communication et de la collecte de fonds et la transparence financière.

Synthèse des comptes 2018 sous réserve de l'approbation de l'Assemblée Générale. Toutes les informations publiées dans ce document ont issues des rapports moral, d'activité et financier de 2018 et disponibles sur le site internet : www.ordredemaltefrance.org ou obtenues gratuitement sur simple demande écrite : 42, rue des Volontaires, 75015 Paris.